

Cher.e.s Responsables associatifs,

Tout comme vous, je suis engagée depuis longtemps dans le monde associatif d'enseignant.e.s de français, au Moyen-Orient d'abord, au Canada ensuite, et présentement en France.

Tout comme vous, j'ai enseigné la didactique, le français et la francophonie dans le milieu scolaire, universitaire et dans des centres de formation... *Tout comme vous*, et par un parcours diversifié, dans plusieurs pays, j'ai pu connaître la variété de l'enseignement du français *langue de partage*, langue maternelle, langue seconde et étrangère...

Tout comme vous, je suis tombée en amour de cette langue fédératrice, *tout comme vous*, je suis passionnée par l'enseignement de son alphabet, de sa phonétique, de sa syntaxe, de sa grammaire, de ses actes de langage mais aussi de son histoire, de sa littérature, de ses auteur.e.s, comme dans toute histoire d'amour, les qualités attribuées au français sont infinies.

Depuis des années, avant même d'être vice-présidente de la FIPF, j'ai pu rencontrer de très nombreuses associations membres de la FIPF et constater, partout dans le monde, leur rôle essentiel pour développer l'enseignement du français et organiser une solidarité entre elles/eux.

Fort de ces expériences et de ces échanges, j'ai décidé de présenter ma candidature à la présidence de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) pour faire en sorte que la FIPF soit de plus en plus une fédération : 1) au service et à l'écoute de ses associations membres 2) moderne, inclusive et tournée vers l'avenir 3) positive et ouverte aux partenariats 4) engagée dans une francophonie dynamique, plurielle et colorée dans un monde plurilingue et pluriculturel.

1) Une FIPF au service et à l'écoute de ses associations membres

Même si cela paraît une évidence, force est de rappeler que la FIPF n'existe que par et pour ses associations membres. Une consultation régulière des associations, soit directement, soit à travers leurs représentant.e.s élu.e.s dans les Commissions et au Conseil d'Administration, est nécessaire pour définir les priorités d'action de la Fédération. Cette consultation commencera dès le début du nouveau mandat, par la définition en commun d'un *Plan stratégique 2021-2025*, qui guidera l'action de la FIPF jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Pendant l'ensemble de la mandature, le principe d'une FIPF au service de ses associations membres sera le fil conducteur de notre action : renforcer les associations partout dans le monde, soutenir celles qui relancent leurs activités, faciliter la création de nouvelles associations dans les pays qui ne sont pas encore dans le réseau international de la FIPF, etc. C'est par un réseau d'associations dynamiques et vigoureuses que nous pourrons ensemble corroborer un enseignement de qualité du français dans le monde.

Il convient également de mentionner que si je suis élue, je privilégierai la collégialité dans la gouvernance de la FIPF en impliquant réellement le Bureau exécutif (les Vice-président.e.s et le Secrétaire général) et les président.e.s de commissions dans le processus de prise de décisions.

2) Une FIPF moderne et inclusive tournée vers l'avenir

La FIPF doit aussi poursuivre son évolution pour devenir, encore plus qu'elle ne l'est aujourd'hui, moderne et inclusive.

Les associations évoluent : pour répondre aux besoins et demandes de leurs adhérent.e.s, elles doivent développer de nouvelles activités et offrir des services. Les associations doivent être aussi ouvertes à tou.te.s, et inclure notamment les jeunes enseignant.e.s et futur.e.s enseignant.e.s.

La FIPF doit aussi évoluer pour accompagner ses associations membres dans ce changement. Ensemble, nous devons repenser le rôle des associations d'enseignant.e.s de français et définir ce que doivent être les associations et leur Fédération au XXI^{ème} siècle.

3) Une FIPF positive, ouverte aux partenariats

Cette évolution ne pourra pas se faire sans le soutien de partenaires. Il est nécessaire de renforcer les partenariats qui existent de longue date, avec plusieurs ministères français, avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, etc. en fixant d'un commun accord des priorités et objectifs correspondant au Plan stratégique de la FIPF.

Il est aussi nécessaire de développer de nouveaux partenariats avec d'autres ministères francophones en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, dans les Amériques, en Asie et en Océanie.

En outre, il convient d'approcher les entreprises privées (éditeurs, centres de formation, etc.) actives dans l'enseignement du français.

En effet, la FIPF, à travers son réseau international public et privé, pourrait être à l'initiative d'activités qui soutiennent financièrement les associations de professeurs de français (soirées de gala, manifestations artistiques et culturelles, contact des mécènes, dons avec crédits d'impôts, etc.).

Le modèle économique actuel de la FIPF, très dépendant de subventions institutionnelles, doit être revu pour tendre vers plus d'autosuffisance. Cette évolution, difficile à accomplir, est nécessaire pour envisager sereinement l'activité à long terme de la Fédération et doit être l'une des priorités de notre action pour les quatre prochaines années.

La poursuite de la modernisation de la FIPF, dans un esprit positif, malgré les difficultés que connaît le monde associatif, est nécessaire pour que la FIPF soit un des acteurs incontournables de la francophonie.

4) Une FIPF engagée dans une francophonie dynamique, dans un monde plurilingue et pluriculturel

Le monde d'aujourd'hui est de plus en plus plurilingue et pluriculturel. Le français langue monde qui cohabite avec d'autres langues a « épousé progressivement les inflexions de la planète¹ ».

La francophonie est l'une des composantes importantes de ce monde. *Ce qu'on appelle francophonie aujourd'hui ce n'est pas cet espace incertain à la périphérie de la France laquelle en serait le centre, c'est la langue française qui est devenue le centre de toutes les nations et de tous les peuples où elle a fait souche dans sa variété étourdissante. C'est cela la francophonie, ce continent humain qui admet comme constitution une grammaire partagée, comme articles de loi une syntaxe, comme code civil un vocabulaire².* Tous ensemble, associations nationales et fédération internationale, nous sommes des acteur.trice.s engagé.e.s, pour que, grâce à l'enseignement du français, ce monde soit encore plus ouvert.

Des centaines de milliers de femmes et d'hommes vivent le monde, dessinent ses couleurs, créent son parfum et le racontent en français ou plutôt dans ce que Salah Stétié appelle « l'autre langue ». Le français devient ainsi cette *langue monde*, cette langue archipel, cette langue planétaire ouverte au pluri-inter-culturel, pluri-inter-lingue.

¹ Ici résonnent les paroles d'Édouard Glissant indiquant comme objet de la poésie le monde.

² Discours du Président Macron à l'Institut de France, le 20 mars 2018.

En conclusion, nous avons aujourd'hui une belle opportunité pour faire tous ensemble de la FIPF une Fédération plus moderne, plus ouverte, plus jeune et plus positive. Vous m'aviez fait confiance en 2016 pour occuper le poste de vice-présidente et je vous en remercie. Pendant 5 ans, j'ai essayé de relever les défis pour être à la hauteur de vos attentes.

Aujourd'hui, j'espère encore une fois que vous me ferez confiance lors de cette Assemblée générale et que, 46 ans après l'élection de Lucette Chambard, seule présidente de la FIPF sur les 12 présidents depuis la création de la Fédération, vous m'accorderez votre voix.